

## **APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**

**Recrutement d'un consultant individuel pour la cartographie et l'évaluation des pratiques et technologies agroécologiques mise à l'échelle en Afrique de l'Ouest et du Centre par le CORAF et ses partenaires**

**Ouverture de l'appel : 14 juillet 2025**

**Call close : 23 juillet 2025**

**AMI N° 10-2025**

Le projet EX-Pillar 4 du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA-XP4) est financé par l'Union européenne dans le cadre du programme DeSIRA et géré par le Fonds international de développement agricole (FIDA). Le projet de 5 ans s'étend de mars 2019 à décembre 2024 et est mis en œuvre par un consortium de cinq organisations de recherche et d'innovation agricoles : le Forum africain pour les services de conseil agricole (AFAAS), le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et australe (ASARECA), le Centre de coordination de la recherche et du développement agricoles pour l'Afrique australe (CCARDESA) et le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF).

Le projet soutient la transformation de l'agriculture africaine basée sur la science et l'innovation sensibles au climat, en renforçant les capacités des cinq organisations (AFAAS, ASARECA, CCARDESA, CORAF et FARA) pour remplir leur mandat de recherche agricole pour le développement (AR4D) et d'aider collectivement les pays africains à mettre en œuvre les domaines pertinents du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA).

La présente consultation vise à identifier et cartographier les pratiques agro-écologiques actuellement mises en œuvre par le CORAF et ses partenaires avec le potentiel d'améliorer les résultats de l'agriculture dans l'Afrique occidentale et centrale.

Les tâches à accomplir ainsi que d'autres informations relatives à la conduite de la mission sont décrites dans le cahier des charges ci-dessous.

Le Directeur Exécutif du CORAF invite donc les candidats intéressés (« Consultants ») ayant le profil requis tel qu'indiqué dans les termes de référence à manifester leur intérêt.

Le consultant intéressé doit soumettre sa candidature en indiquant qu'il répond aux exigences du poste concerné (CV, références concernant la réalisation de contrats similaires, expérience dans un domaine similaire, expérience dans des conditions similaires, etc.).

La sélection sera basée sur les règles contenues dans le manuel des procédures administratives, financières et comptables du CORAF.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Secrétariat Exécutif du CORAF par e-mail à : **c.sobgui@coraf.org** avec copie à **procurement@coraf.org** .

Les consultants intéressés par cet appel doivent soumettre une lettre d'intérêt décrivant leurs performances et leur expérience dans des contrats similaires, ainsi qu'un CV détaillé à l'adresse e-mail suivante : [procurement@coraf.org](mailto:procurement@coraf.org) au plus tard le **23 juillet 2025 à 17:00 GMT**.

**Dr Moumini SAVADOGO**  
**Directeur exécutif**

## **Recrutement d'un consultant individuel pour la cartographie et l'évaluation des pratiques et technologies agroécologiques mise à l'échelle en Afrique de l'Ouest et du Centre par le CORAF et ses partenaires**

### **Contexte**

Le projet EX-Pillar 4 du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA-XP4) est financé par l'Union européenne dans le cadre du programme DeSIRA et géré par le Fonds international de développement agricole (FIDA). Le projet de 5 ans s'étend de mars 2019 à décembre 2024 et est mis en œuvre par un consortium de cinq organisations de recherche et d'innovation agricoles : le Forum africain pour les services de conseil agricole (AFAAS), le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et australe (ASARECA), le Centre de coordination de la recherche et du développement agricoles pour l'Afrique australe (CCARDESA) et le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF).

Le projet soutient la transformation de l'agriculture africaine basée sur la science et l'innovation sensibles au climat, en renforçant les capacités des cinq organisations (AFAAS, ASARECA, CCARDESA, CORAF et FARA) pour remplir leur mandat de recherche agricole pour le développement (AR4D) et d'aider collectivement les pays africains à mettre en œuvre les domaines pertinents du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Le projet est aligné avec le plan stratégique 2018-2027 du CORAF. Il a contribué aux domaines d'intervention 2 et 3 du plan opérationnel 2023-2027, à savoir la politique, les institutions et le marché basés sur les jeunes et les femmes en particulier. De plus, le CORAF met actuellement en œuvre plusieurs initiatives régionales axées sur la transformation durable du système alimentaire et la préservation de l'environnement, y compris le projet de résilience du système alimentaire de la Banque mondiale et le projet RADIUS. FSRP est mis en œuvre dans neuf pays (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Togo et Tchad) et Radius est mis en œuvre dans 5 pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Sénégal et Cameroun).

L'agroécologie est de plus en plus reconnue comme une approche cruciale pour le développement et la durabilité agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre. Malgré cet intérêt croissant, il existe peu d'informations sur les pratiques et technologies existantes en matière d'agroécologie qui sont actuellement ou ont été mises à l'échelle par le CORAF et ses partenaires au cours des dernières années et leur potentiel pour la sécurité nutritionnelle. Une étude approfondie est nécessaire pour identifier, cartographier et analyser les pratiques agro-écologiques existantes et identifier les opportunités de mise à l'échelle qui s'alignent avec les stratégies nationales et régionales de transformation de l'agriculture mais contribuent également à la sécurité nutritionnelle.

La mission devrait être entreprise en juillet 2025.

### **Objectifs**

Le but ultime de cette activité est d'identifier, évaluer et cartographier systématiquement les pratiques et technologies agroécologiques qui ont été efficacement mises à l'échelle par le CORAF et ses partenaires dans les initiatives cibles du CORAF et leur potentiel pour améliorer la sécurité nutritionnelle.

Les résultats documentés serviront de produits de connaissances à partager avec un public plus large et à éclairer les programmes actuels et futurs.

### ***Les objectifs spécifiques de la consultation sont :***

- Mener une revue pour recueillir les informations existantes sur les pratiques et technologies d'agroécologie démontrées et mises à l'échelle dans les initiatives ciblées du CORAF.
- Identifier les technologies et pratiques agroécologiques optimales, les technologies sensibles à la nutrition, les liens potentiels et les approches de mise à l'échelle réussies,
- Évaluer le potentiel des pratiques et technologies de l'agroécologie pour améliorer la sécurité nutritionnelle dans la région.
- Analyser les facteurs de réussite et d'échec, les leçons apprises qui peuvent permettre d'éclairer les lignes directrices pour une meilleure intégration des objectifs d'agroécologie et de nutrition dans la conception et la mise en œuvre des futurs projets et programmes du CORAF.
- Rédiger un rapport final résumant les principales conclusions.

### **Résultats attendus**

- Une évaluation complète de l'état actuel des pratiques et technologies d'agroécologie mises à l'échelle dans les initiatives actuelles du CORAF.
- Identifier les meilleures pratiques et les leçons apprises en termes d'agroécologie et d'agriculture sensible à la nutrition.
- Identifier les liens entre l'agroécologie et les objectifs nutritionnels.
- Identification des obstacles et des incitations à l'adoption de l'agroécologie.
- Identification des obstacles et des incitations à l'adoption de technologies sensibles à la nutrition.
- Recommandations pour une meilleure mise à l'échelle et l'adoption des technologies et pratiques agroécologiques optimales pour une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Recommandations pour la poursuite de la recherche et le développement des politiques afin de soutenir l'expansion des pratiques agroécologiques.
- Meilleure compréhension du rôle de l'agroécologie dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'agriculture durable en Afrique.

### **Tâches :**

Le consultant devra :

- Mener une revue systématique sur les technologies et innovations utilisées dans les initiatives ciblées du CORAF,
- Construire une base de données à partir d'une revue systématique en utilisant les principes de l'analyse des métadonnées,
- Collecter des données qualitatives pour comprendre le contexte et les perceptions.
- Analyser les données.
- Rapport final.

### **Livrable**

Le principal objectif de cette consultation est la production d'un rapport final résumant les principales conclusions.

## **Durée**

La durée de cette mission est de dix-huit (18) Hommes/jours sur la période de deux mois (Août à Septembre 2025). Le début aura lieu en Août 2025.

## **Profil de consultant**

L'expert aura :

- Au moins un doctorat dans une discipline liée à l'agriculture, au développement rural, au développement international ou, en son absence, une expérience professionnelle équivalente.
- Expérience dans les approches participatives.
- Connaissance des principes et pratiques agroécologiques et de l'agriculture sensible à la nutrition.
- Expérience dans la collecte de données, l'analyse et le reporting.
- Compréhension des complexités de l'expansion des technologies agricoles.
- Un parcours de recherche dans les domaines suivants est apprécié : sciences agricoles ou sociales, politique agricole, économie du développement.
- Compréhension et/ou expérience des politiques régionales et continentales et des stratégies d'investissement liées au développement agricole en Afrique, en particulier l'agriculture biologique écologique et l'agroécologie.
- Connaissance des principaux discours sur les voies de transition agricole en Afrique (par exemple, intensification durable, agroécologie, agriculture biologique écologique, agriculture intelligente face au climat)
- Un réseau existant entre des organismes régionaux en Afrique est un avantage, lié à l'agriculture biologique (écologique).
- Rigueur méthodologique, gestion des priorités et compétences organisationnelles - Motivation, autonomie et proactivité.
- Excellentes compétences en rédaction et présentation orale en anglais.
- La connaissance pratique du français est un atout.

## **Soumission des offres**

Les consultants intéressés par cet appel doivent soumettre une lettre d'intérêt décrivant leur performance et leur expérience dans des contrats similaires, ainsi qu'un CV détaillé à l'adresse e-mail suivante : [procurement@coraf.org](mailto:procurement@coraf.org) by **23 juillet 2025 à 17h00 GMT**.

**Seuls les candidats retenus seront contactés pour le reste du processus de sélection.**

Le CORAF se réserve le droit de relancer l'appel à manifestation d'intérêt si les candidatures reçues n'ont pas été satisfaisantes.

## **FRAUDES, CORRUPTION, CONFLITS D'INTERET, EXPLOITATION, ABUS SEXUEL ET HARCELEMENT SEXUEL**

**Fraudes, corruption** : les soumissionnaires, fournisseurs, entrepreneurs et leurs sous-traitants doivent observer, lors de la passation et de l'exécution des contrats les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. En particulier, ils doivent éviter tout acte de corruption et toutes manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives dans le but d'octroyer ou d'obtenir un marché passé par le CORAF. Tout comportement déviant fera l'objet de sanctions appropriées (annulation du marché, exclusion des marchés futurs passés par le CORAF, licenciement du personnel du CORAF coupable de ces actes.

**Conflits d'intérêts :** Les règles du CORAF exigent que toute entreprise qui participe à une procédure de passation de marchés ne se trouve pas en situation de conflits d'intérêts. Deux cas de figure peuvent être envisagés :

- L'entreprise fournit des biens, des travaux ou des services (autres que des services de consultants) qui font suite ou sont directement liés aux services de conseil pour la préparation ou l'exécution d'un projet qu'elle a fourni ou qu'une entreprise qui lui est affiliée a fournis ;
- L'entreprise (son personnel y compris) entretient une proche relation d'affaires ou familiale avec un membre du personnel du CORAF : i) qui intervient directement ou indirectement dans la préparation du dossier d'appel d'offres ou des spécifications du marché, et/ou dans le processus d'évaluation pour ledit marché ; ou ii) qui pourrait intervenir dans l'exécution ou la supervision de ce même marché.

L'expression « **Exploitation et Abus Sexuels (EAS)** » englobe les significations ci-après :

- L' « **Exploitation Sexuelle** » (ES), définie comme le fait d'abuser ou de tenter d'abuser d'un état de vulnérabilité, de pouvoir différentiel ou de confiance à des fins sexuelles, incluant, mais sans y être limité, le fait de profiter monétairement, socialement ou politiquement de l'exploitation sexuelle d'une autre personne;
- Les « **Abus Sexuels** » (AS), définis comme toute intrusion physique ou menace d'intrusion physique de nature sexuelle, soit par force ou sous des conditions inégales ou par coercition ;
- Le « **Harcèlement Sexuel** » (HS) est défini comme toute avance sexuelle importune, toute demande de faveurs sexuelles ou tout autre comportement verbal ou physique à connotation sexuelle par le personnel de l'Entrepreneur à l'égard d'autres personnels de l'Entrepreneur ou du Maître d'Ouvrage ;

Toute entreprise qui s'avérerait être en situation de conflit d'intérêts ou d'exploitation, d'abus ou d'harcèlement sexuel ne pourra obtenir un marché du CORAF.

(Fin du document)